

Les apprentis sont-ils assez encadrés ?

« Attention dangers pour les apprentis », titre **L'Humanité** qui relaie l'inquiétude de la CGT laquelle exprime son mécontentement face au **manque d'encadrement des moins de 25 ans en activité, victimes d'un plus grand nombre d'accidents du travail** que les autres catégories de salariés, reconnaît la DGT. En cause, l'inexpérience, selon le ministère : « Les accidents du travail chez les moins de 25 ans surviennent plus souvent dans les douze mois suivant la prise de poste, comparé à l'ensemble de la population des travailleurs. » Pour **Gérald Le Corre**, de la CGT TEFP, « **les jeunes sont considérés comme de la main-d'œuvre bon marché, avec une situation de précarité forte, car ils n'osent pas faire appliquer leur droit de retrait** ». Un constat partagé par **Virginie Caron**, secrétaire fédérale à la FNSCBA CGT qui plaide pour **une meilleure formation sécurité en CFA et pour un encadrement plus rigoureux des jeunes en activité**. « Il y a aussi un vrai problème de sanctions pour les employeurs », déplore **Gérald Le Corre**. **Le ministère du Travail** affirme que « **plus d'un million d'élèves et apprentis** » ont reçu « **un enseignement dédié en santé et sécurité au travail** », en **2024**, grâce au PATGM, nouveau dispositif qui sensibilise notamment à l'exposition aux fortes chaleurs ainsi qu'aux malaises entraînant la mort. (L'Humanité, p.14)